



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	41	7	1

OBJET : 19-4 - PETITE ENFANCE
- PORTAIL CAF PARTENAIRES
- AVENANTS AUX CONVENTIONS
D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT
AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES - AUTORISATION DE
SIGNATURE ✓

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

203/15

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 26 JUN 2015

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le - 2 JUL. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 19 juin 2015

Le vendredi 19 juin 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 12/06/15, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO

M. Hassan EL JAZOULI à Mme Vanessa LELLOUCHE

Mme Rachel DESBORDES à Mme Sophie NASICA

M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER

M. Tanguy CORNEC à M. Marc GERIOS

Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

Absents : M. Michel GASTALDI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

19-4 - PETITE ENFANCE - PORTAIL CAF PARTENAIRES - AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

Dans le cadre du partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil municipal s'est prononcé par délibération du 3 février 2012 sur les conventions d'objectifs et de financement pour chacun des 12 établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants :

- Multi-Accueil Terrasses ;
- Multi-Accueil Châtaigniers ;
- Multi-Accueil Pomme de Pin ;
- Multi-Accueil Roger Cardi ;
- Multi-Accueil Laval ;
- Multi-Accueil Pins d'Epices ;
- Multi-Accueil Fontonne ;
- Multi-Accueil Petites Terrasses ;
- Multi-Accueil Colonnes ;
- Jardin d'Enfants Saint Antoine ;
- Jardin d'Enfants Saint Maymes ;
- Service d'Accueil Familial Laval.

Ces conventions, conclues du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015, permettent à la Commune de bénéficier du versement de la Prestation de Service Unique (PSU), principal financement du fonctionnement de ses établissements avec 2.353.234 € de recettes sur l'exercice 2014.

Dans le cadre du traitement de la PSU, un portail CAF Partenaires est institué afin de permettre à la Commune, en sa qualité de gestionnaire, de télédéclarer les données d'activités et financières de ses établissements d'accueil.

Ce nouveau portail internet est un outil sécurisé reposant sur des habilitations nominatives et des profils « fournisseurs » et « approbateur » permettant à la Direction Petite Enfance de saisir et transmettre par voie dématérialisée les données prévisionnelles, actualisées et réelles exigibles par la CAF pour le calcul des droits.

Afin que la Commune puisse accéder et utiliser ce portail, la CAF propose des avenants aux conventions d'objectifs et de financement des 12 établissements municipaux d'accueil.

Ces avenants ne modifient pas le contenu des conventions mais les complètent des dispositions relatives au Portail CAF partenaires pour l'année en cours et jusqu'à leur terme soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Ce portail, qui concerne aujourd'hui le volet enfance par voie d'avenant sera intégré aux prochaines conventions lors de leur renouvellement et devrait, à terme, être étendu au volet jeunesse.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants aux Conventions d'objectifs et de financement de chaque établissement d'accueil du jeune enfant relatifs à l'accès et l'usage du Portail Caf partenaires.

19-4 - PETITE ENFANCE - PORTAIL CAF PARTENAIRES - AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux provoquant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.19-4 - PETITE ENFANCE - PORTAIL CAF PARTENAIRES - AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES -
AUTORISATION DE SIGNATURE -

Date de transmission de l'acte : 02/07/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 02/07/2015

Numéro de l'acte : DCM2113-15 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20150619-DCM2113-15-DE

Date de décision : 19/06/2015

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes